



À Val-de-Reuil, le collectif PMF Agglo réagit à l'annulation de l'arrêté préfectoral actant la fermeture du collège

Val-de-Reuil. Le tribunal administratif de Rouen a annulé l'arrêté préfectoral concernant la fermeture du collège Pierre-Mendès-France. Une décision qui réjouit les parents d'élèves.

Audrey CLIER

PUBLIÉ LE 18/03/2020 À 15:18

MIS À JOUR LE 18/03/2020 À 15:18

TEMPS DE LECTURE : 1 MINUTE



Le collectif PMF Agglo s'est réuni jeudi soir devant le collège Pierre-Mendès-France (photo : Paris-Normandie).

Comment ne pas se souvenir des réactions que la fermeture du collège Pierre-Mendès-France, à Val-de-Reuil, avait suscitées ? Tous les élus de l'Agglomération avaient manifesté contre la décision du Département, prise en décembre 2017 suite au vote de la carte scolaire. En vain. Mais la page PMF n'est pas encore totalement tournée...

Le tribunal administratif de Rouen vient en effet d'annuler l'arrêté préfectoral pris le 12 décembre 2017, et la décision du Département concernant la fermeture du



Affichage revisité

Profitez de vos articles sans publicité pour un confort de lecture optimal

Abonnez-vous pour 1€

Je me connecte

Non merci

Contenus sponsorisés

SERRURIER | LIENS DE RECHERCHE

Le coût d'un serrurier à Rouen pourrait vous surprendre

AUTO MOTO

20 photos à mourir de rire dans le transport parisien

NUTRIVIA

Intestin: oubliez les probiotiques, faites plutôt ceci.